CAMES INFO

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

ISSN 07 96 77 99
N° 20 - juin 2017

Un engagement au service du CAMES, jusqu'aux derniers instants de sa vie !

34ème session du Conseil des Ministres du CAMES : un nouveau mandat pour l'équipe dirigeante

/Page 06

Le CAMES et la CONFEJES impulsent la création d'une Ecole doctorale à vocation régionale, au Cameroun

Les Secrétaires Généraux du CAMES et de la CONFEJES ont engagé, du 1er au 07 mai 2017 à Yaoundé au Cameroun, un plaidoyer visant la création d'une École doctorale en sciences et techniques des activités physiques et sportives, jeunesse et loisirs (STAPS-JL), au Cameroun. Les autorités ont traduit leur accord par un engagement sans ambages.

/ Page 10

Le CAMES et l'UNESCO organisent une consultation régionale sur l'assurance qualité

La 34ème session du Conseil des Ministres du CAMES a permis aux Ministres de cet espace africain de l'enseignement supérieur accompagnés de leurs experts, d'échanger autour du paradigme de l'assurance qualité. Dans cette optique, ils se sont exprimés notamment sur les résultats d'enquêtes commanditées conjointement par le CAMES et l'UNESCO sur l'état des lieux de l'assurance qualité dans les Etats membres du CAMES, au niveau national et institutionnel.

/ Page 11

Harmonisation des pratiques d'assurance qualité dans le cadre de l'initiative HAQAA

Après Bruxelles en octobre 2016, Accra, la capitale du Ghana, a abrité, du 31 mai au 1er juin 2017, le deuxième et dernier regroupement de la phase présentielle du cours relatif à l'initiative HAQAA pour l'Harmonisation de la qualité et de l'accréditation de l'Enseignement Supérieur africain. / Page 14

Pr Jacques FAME NDONGO fait Commandeur dans l'Ordre international des palmes académique du CAMES (OIPA/CAMES) / Page 08

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso
Télephone : (+226) 25 36 81 46 | Télécopie : (+226) 25 36 85 73
cames@lecames.org | www.lecames.org

SCHOLARVOX, LA 1ÈRE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE LMD D'AFRIQUE

+ de 1 000
institutions clientes

+ de 35 000
ouvrages

+ de 850 000 000 FCFA
de valeur en illimité

CONTACT

François Lascaux
Cyberlibris PDG/CEO
+33 608 65 39 55
francois.l@cyberlibris.biz

SCHOLARVOX INTERNATIONAL
un service de Cyberlibris

international.scholarvox.com

SOMMAIRE

No 20 - juin 2017

34ème SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES – Yaoundé (Cameroun) du 22 au 26 mai 2017.

LE CAMES ET LA CONFEJES IMPULSENT LA CRÉATION D'UNE ECOLE DOCTORALE À VOCATION RÉGIONALE, AU CAMEROUN – Yaoundé (Cameroun) du 1er et 07 mai 2017.

CONSULTATION RÉGIONALE SUR L'ASSURANCE QUALITÉ, À YAOUNDÉ, les 26 et 27 mai 2017.

EDITORIAL

- Le CAMES d'hier et d'aujourd'hui, un outil pertinent d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche dans les États membres

VIE DU CAMES

Activités des Programmes statutaires

- 34ème session du Conseil des Ministres du CAMES : un nouveau mandat pour l'équipe dirigeante

Actuatités

- Le Ministre de l'enseignement supérieur du CAMEROUN, fait Commandeur de l'OIPA/CAMES
- Le CAMES et la CONFEJES impulsent la création d'une Ecole doctorale à vocation régionale, au Cameroun
- Le CAMES et l'UNESCO organisent une consultation régionale sur l'assurance qualité
- Le CAMES et l'UNESCO renforcent les capacités des acteurs lors d'un atelier conjoint, à Yaoundé au Cameroun
- Harmonisation des pratiques d'assurance qualité dans le cadre de l'initiative HAQAA
- Les présidents des jurys en conclave à Ouagadougou, en prélude à l'organisation du 18ème concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion

CONTRIBUTION

- Promotion de la culture entrepreneuriale dans les Universités de l'Espace CAMES : Vers la mise en place d'un observatoire dédié à l'Université Senghor

CAMESINFO

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI
Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE
Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Rédacteurs :
- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Thierry VERDEL
- M. Assalih JAGHFAR

Comité de lecture :
- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Claude LISHOU
- M. Etienne NOUATIN
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA

01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso
Télephone : (+226) 25 36 81 46
Télécopie : (+226) 25 36 85 73
courriel : cames@lecames.org
Site internet : www.lecames.org

Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Le CAMES d'hier et d'aujourd'hui, un outil pertinent d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche dans les États membres

Les pères fondateurs du CAMES ont imaginé en 1968 et laissé à leurs successeurs ainsi qu'aux générations futures, un outil pertinent d'intégration et de développement. Le devoir des légataires est de trouver les voies et les moyens de le préserver pour la postérité.

Pr Bertrand MBATCHI
Secrétaire Général du CAMES

Une auto-évaluation rapide de l'action du Secrétariat général du CAMES, au regard de ses missions statutaires permet de constater que même si le travail de construction demeure, on pourrait d'ailleurs à juste titre se demander s'il prendra fin un jour, puisque toute organisation a pour vocation d'évoluer, de s'adapter aux défis de son temps, il ne reste pas moins vrai que des chantiers ont été entamés et méritent d'être évoqués pour se donner des repères, afin de rebondir ou d'avancer avec plus de sûreté.

À cet égard, on peut citer la promotion des enseignants-chercheurs et des chercheurs, réalisée à travers les programmes des Comités Consultatifs Interafricains et des Concours d'agrégation.

Ce dispositif d'évaluation a permis de doter les États membres de milliers de ressources humaines, indispensables à leur développement, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une telle communauté universitaire et scientifique, promue à partir d'un même référentiel, facilite l'intégration régionale et offre des opportunités d'actions synergiques.

Le programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes est un autre plan d'actions qui permet de s'assurer de la qualité et de la pertinence de la formation dispensée aux étudiants. Avec ce programme, la mobilité des étudiants et leur intégration sous régionale et à l'international sont facilitées, ainsi que la prise en charge des préoccupations en lien avec leur employabilité.

Pour mieux assumer son rôle de conseil en général et d'institution d'assurance qualité et d'accréditation en particulier, ces cinq dernières années le CAMES s'est doté d'un plan stratégique de développement (PSDC).

Tout en constituant un plaidoyer pour la modernisation du Secrétariat général et des établissements sous tutelle des États membres, par l'utilisation intelligente du numérique et la promotion de la communication, comme outil de changement, ce plan consacre son axe 4 à l'Assurance Qualité.

Dans le cadre de son programme Assurance Qualité, le CAMES a développé seul ou en partenariat avec des organismes comme l'UEMOA, l'UNESCO, des outils dont l'utilisation devront dans les prochains jours accélérer les performances de son espace d'enseignement supérieur et de recherche. Comme outils, on pourrait citer :

- les référentiels d'évaluation des formations, de la recherche et des institutions ;
- les référentiels d'évaluation des formations à distance ;
- les référentiels d'évaluation des formations et des écoles doctorales ;
- le guide méthodologique de mise en place des cellules institutionnelles d'assurance qualité ;
- le guide méthodologique de mise en place d'une agence d'assurance qualité ;
- le guide de mise en place d'un système d'informations ;
- la formation en présentiel et à distance des responsables d'établissements d'enseignement supérieur et la recherche, à la gouvernance et au leadership.

Ces outils revêtent un caractère essentiel quand on sait leur rôle pour atteindre l'harmonisation.

Une harmonisation, à ne pas confondre avec une uniformisation, qui s'avère au demeurant un atout incontournable, voire un levier pour réussir un processus d'intégration.

Au regard de ce qui précède, on pourrait se réjouir de la bonne trajectoire prise et poursuivie par le CAMES, pour construire un espace harmonisé d'enseignement supérieur avec les dividendes attendus, comme précédemment cités.

Dans la réalité, cette harmonisation constitue encore un idéal, dont la

concrétisation dépend pour l'heure, de l'engagement des Ministères de tutelle et du leadership dans la gouvernance, des premiers responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Cet engagement revêt un triple caractère politique, financier et technique. Une cohérence et une continuité de vision devraient exister entre les actions menées au niveau des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et au sein du Secrétariat général du CAMES, d'autant plus que les Ministres qui constituent le Conseil des Ministres du CAMES, instance suprême institutionnelle et décisionnelle.

Au plan financier, les États membres doivent mettre les moyens, pour animer les politiques qu'ils ont en partage avec le Secrétariat général du CAMES, et s'acquitter de leur contribution financière. Rien en effet, ne peut réussir de manière collective si les règles communautaires ne revêtent pas un caractère prioritaire dans leurs applications.

Au plan technique, les responsables d'enseignement supérieur et de recherche des États membres qui participent au Comité consultatif général (CCG) du CAMES, en tant qu'organe consultatif de pilotage académique et scientifique de l'institution, doivent s'arrimer à l'ensemble du dispositif d'assurance qualité que le CAMES promeut, pour améliorer les performances dans son espace.

Toutefois, prenant en compte le fait que le CAMES ait été créé par les Chefs d'État et considérant leur rôle essentiel dans l'arbitrage des priorités nationales de développement, justifiant vraisemblablement la tenue ces dernières années dans un certain nombre de pays des conseils présidentiels de l'enseignement supérieur, il ne serait pas superflu d'imaginer qu'à l'occasion du 50ème anniversaire du CAMES ou selon une périodicité à déterminer, qu'ils soient amenés à examiner selon un format à définir, des points cruciaux portés à leur attention pour lever certains verrous qui freineraient l'harmonisation, afin d'en accélérer de manière salutaire le processus.

L'avenir du CAMES passe nécessairement par un tel positionnement et son poids au service du développement socio-économique des États membres en particulier et du monde en général en dépend. ■■■

Cérémonie de lancement : janvier 2018 à Niamey, Niger

Célébration du jubilé : mai 2018 à Ouagadougou, Burkina Faso

34ème session du Conseil des Ministres du CAMES : un nouveau mandat pour l'équipe dirigeante

par Pr Bertrand **MBATCHI** / Secrétaire Général du CAMES

Très riche en événements coordonnés opportunément, à l'occasion de la 34ème session du Conseil des Ministres du CAMES, la réunion de cette instance suprême du CAMES s'est traduite notamment par le renouvellement du mandat du Pr Bertrand MBATCHI, comme 6ème Secrétaire général du CAMES et de celui du Directeur des programmes chargé des Comités Consultatifs général (CCI), des Concours d'agrégation et de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, le Pr Abou NAPON. La gouvernance statutaire du CAMES a été renforcée également par la nomination de Dr Saturnin ENZONGA YOKA, Maître de Conférences, comme Directeur des programmes chargé de l'assurance qualité, de la reconnaissance et de l'équivalence des diplômes ainsi que des programmes thématiques de recherche.

Avec 17 participants venus des 19 pays membres, agissant en qualité de Ministres ou de Représentants, la 34ème session du Conseil des Ministres du CAMES, présidé par le Pr Mary Teuw NIANE, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal, Président en exercice du CAMES a connu la plus grande participation de son histoire, depuis ces dernières années.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées respectivement par le Pr Jacques FAME NDONGO, Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun, Représentant personnel de Monsieur le Premier Ministre du Cameroun, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philémon YANG, à ces occasions solennelles.

Trois jours auparavant le Pr FAME NDONGO, conformément au règlement intérieur du Conseil des Ministres, avait présidé la cérémonie d'ouverture de la réunion des Experts, et désigné le Pr Maurice SOSSO, un des deux Experts du Cameroun, comme Président de ladite réunion.

A l'issue des travaux des Experts et du huis clos des Ministres plusieurs recommandations, résolutions et décisions ont été prises pour le renforcement de l'institution dans un contexte de mondialisation de plus en plus compétitif.

AU TITRE DE L'ORGANIGRAMME DU CAMES

Le deuxième directeur de programme a été nommé. Il a été décidé de procéder à l'ouverture des postes de Comptable, de Secrétaire de direction ainsi que de Directeur administratif et financier, pour une attribution lors de la 35ème session du Conseil des Ministres du CAMES.

AU TITRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES

Axe 2 - Modernisation de la gouvernance du CAMES

L'accélération de la modernisation financière de l'institution a été demandée.

Axe 4 - Programme assurance qualité du CAMES

Le référentiel d'évaluation des formations à distance a été adopté, ouvrant ainsi la voie à la démocratisation et à la sécurisation de ce mode d'apprentissage, au sein de l'espace CAMES.

Axe 5 - Valorisation de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation

Il a été demandé d'étendre l'élaboration et l'adoption d'une grille d'évaluation, à l'ensemble des programmes CCI et Concours d'agrégation du CAMES.

AU TITRE DES PROJETS INSTITUTIONNELS

Le projet de programme relatif à la célébration du jubilé du CAMES au Burkina Faso a été adopté, ainsi que la désignation du Burkina Faso pour abriter la 35ème session du Conseil des Ministres. Hormis le lancement officiel du jubilé qui se tiendra à Niamey au Niger, il a été demandé aux différents pays qui doivent abriter des programmes statutaires du CAMES en 2017, de saisir cette aubaine, pour animer une réflexion nationale sur le CAMES d'aujourd'hui et du futur.

Le Pr FAME NDONGO a été élu Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, en tenant compte du calendrier de rotation des assises du Conseil des Ministres du CAMES et du principe que chaque pays qui abrite le Conseil en assure la présidence, pour une durée d'une année.

Toutefois, étant donné que le Burkina Faso assure la fonction de vice-président statutaire du Conseil des Ministres et que la 35ème session de cette instance devra se tenir à Ouagadougou, le Pr FAME NDONGO est appelée à faire un mandat de deux ans à titre exceptionnel.

TROMBINOSCOPE de quelques événements du Conseil des Ministres

Présidium de la Cérémonie d'ouverture des travaux du Comité des experts de la session ministérielle

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture des travaux du Comité des experts de la session ministérielle

Présidium des travaux du Comité des experts de la session ministérielle

Les partenaires techniques et financiers du CAMES, après leur réunion en marge de la session ministérielle

Présidium de la cérémonie d'ouverture de la session ministérielle

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture de la session ministérielle

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture de la Consultation régionale sur l'assurance qualité CAMES/UNESCO

Le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun entouré des membres du bureau de l'OIPA/CAMES après sa décoration

Le Ministre de l'enseignement supérieur du CAMEROUN, fait Commandeur de l'OIPA/CAMES

par Pr Bertrand **MBATCHI** / Secrétaire Général du CAMES

L'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) a été créé en 2002 pour reconnaître et valoriser la contribution de toute personne, au développement de l'enseignement supérieur ou de la recherche. Cette distinction n'est pas réservée aux seuls spécialistes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle est prononcée également en faveur des personnalités civiles ou militaires, politiques, administratives, diplômatiques et scientifiques.

Cette ouverture qui caractérise l'OIPA dénote d'une volonté de montrer que l'enseignement supérieur, avec un fort impact sur l'ensemble des secteurs socio-professionnels, puisque vecteur d'un savoir multiforme, revêt une importance telle que l'implication de tous est requise, pour structurer une vision et mener une action pertinente subséquente. Dans cette démarche chaque conscience humaine a le devoir d'apporter sa contribution à l'édifice.

C'est dans ce contexte que le CAMES a honoré le Professeur Jacques Fame DONGO, Ministre de l'enseignement supérieur du CAMEROUN, pour les hauts états de service rendus, à l'enseignement supérieur au Cameroun et au niveau panafricain, tout particulièrement dans le cadre de l'espace CAMES.

Pour s'en tenir qu'au niveau du CAMES, pendant son magistère le CAMEROUN a abrité :

- 1 colloque sur la Pharmacopée et Médecine traditionnelle africaines ;
- 1 session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI)
- 1 session du Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et productions animales ;
- 2 sessions du Conseil des Ministres du CAMES ;
- 1 session du Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion.

Le Cameroun fait partie des Etats membres qui s'acquittent de ses engagements statutaires, en qualité de membre et participe à la vitalité de l'Institution.

Présentement pour coller à l'actualité, le Professeur Jacques Fame DONGO, Ministre de l'enseignement supérieur du CAMEROUN assure la présidence en exercice du Conseil des Ministres du CAMES.

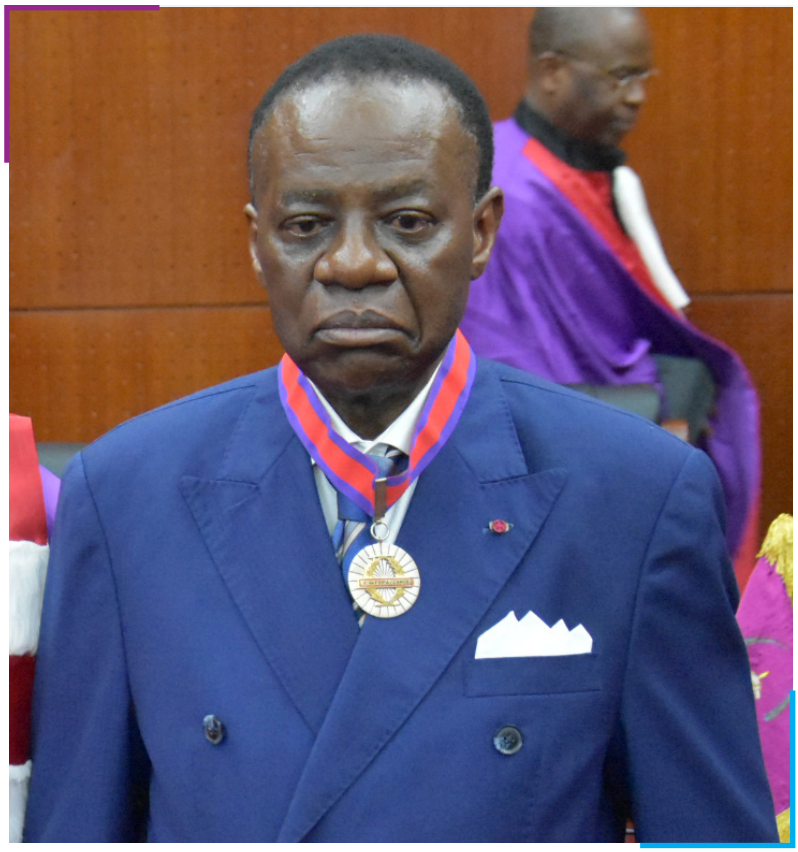

Professeur Jacques FAME NDONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU CAMEROUN

Le titre de commandeur a été attribuée au Pr Fame DONGO en application de la résolution N° OIPA/CAMES/CO/CM/2015-12, au terme de la clôture officielle de la 34ème session du Conseil des Ministres.

La cérémonie a été ordonnancée selon la tradition désormais éprouvée du cérémonial de réception solennelle dans l'Ordre, ponctuée notamment d'une adresse du Grand chancelier à l'endroit du récipiendaire et de la réponse de ce dernier.

ALBUM PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE DE DÉCORATION

Pr FAME NDONGO entouré des membres du bureau de l'OIPA/CAMES après sa décoration

Pr FAME NDONGO recevant sa décoration des mains du SG du CAMES, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

Pr FAME NDONGO arborant son parchemin à coté du SG du CAMES, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

Pr FAME NDONGO et son épouse après sa décoration

Pr FAME NDONGO prononçant son mot de remerciements après sa décoration

Le CAMES et la CONFEJES impulsent la création d'une Ecole doctorale à vocation régionale, au Cameroun

par Assalih **JAGHFAR** / Chargé de communication du CAMES

Les Secrétaires Généraux du CAMES et de la CONFEJES ont engagé, du 1er au 07 mai 2017 à Yaoundé au Cameroun, un plaidoyer visant la création d'une École doctorale en sciences et techniques des activités physiques et sportives, jeunesse et loisirs (STAPS-JL), au Cameroun. Les autorités camerounaises ont traduit leur accord par un engagement sans ambages.

La délégation co-conduite par les Secrétaires Généraux du CAMES et de la CONFEJES a été reçue en audience le 03 mai 2017 par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Pr Jacques FAME NDONGO, en présence des représentants des Ministres des Sports et de l'Éducation Physique, de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ainsi que du Directeur de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Yaoundé et des parties prenantes.

À l'issue de cette audience, le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun a rappelé que « *le projet porté par la CONFEJES et le CAMES s'inscrit en droite ligne des instructions renouvelées du Chef de l'État du Cameroun, en matière de mise en œuvre de la réforme LMD et du tutorat des institutions spécialisées par les Universités d'État* ». Aussi, a-t-il instruit les parties prenantes à œuvrer pour sa concrétisation, en mettant en place une équipe d'experts.

L'équipe d'experts, composée d'une part des représentants des Ministères en charge de l'enseignement supérieur, des sports et de l'éducation physique, de la jeunesse et de l'éducation civique et des finances et d'autre part du CAMES, de la CONFEJES, de l'INJS et des Universités d'État de Yaoundé, a produit un document engageant individuellement et collectivement les parties prenantes.

La coordination ainsi que l'accompagnement institutionnel et académique en matière de gouvernance universitaire pour la création de l'École Doctorale STAPS-JL au Cameroun, à vocation régionale seront assurés par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun entouré du SG du CAMES (gauche) et du SG de la CONFEJES (droite).

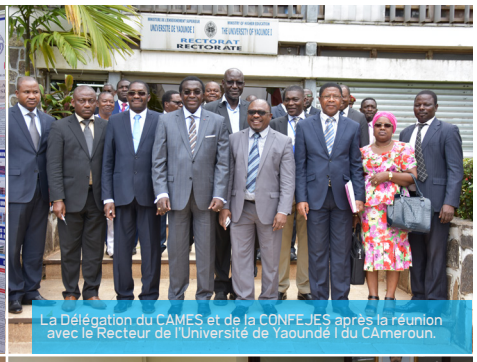

La Délégation du CAMES et de la CONFEJES après la réunion avec le Recteur de l'Université de Yaoundé I du CAmeroun.

La Délégation du CAMES et de la CONFEJES après la réunion avec le Recteur de l'Université de Yaoundé II du CAmeroun.

La Délégation du CAMES et de la CONFEJES en audience avec le Ministre de l'enseignement supérieur du Cameroun.

Le Ministère des Sports et de l'Éducation Physique et le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique en ce qui les concerne se sont engagés à assurer l'accompagnement institutionnel et technique dans leurs domaines, en vue de la création de ladite École doctorale.

La CONFEJES s'est engagée à faciliter la mobilisation et l'identification en cas de besoin, des ressources humaines nécessaires.

Le CAMES a promis faciliter la mobilisation et la mise à disposition des ressources humaines, en vue de garantir la dimension et la vocation sous-régionale souhaitées en couvrant l'Afrique Centrale, les Grands Lacs et l'Océan Indien.

Après avoir reçu la caution morale du Ministre de l'Enseignement Supérieur et des autres ministères de tutelle de la CONFEJES, le projet de création d'une École doctorale STAPS-JL au Cameroun laisse augurer des lendemains meilleurs, pour la formation et la recherche dans les domaines des sciences et techniques des activités physiques et sportives, jeunesse et loisirs qui demeurent des secteurs créateurs de richesse à haute valeur ajoutée.

Pour rappel, la coopération institutionnelle entre le CAMES et la CONFEJES s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat, signé le 16 juillet 2016, à Bamako, au Mali, en marge des travaux de la 38ème session des Comités Consultatifs interafricains (CCI).

Le CAMES et l'UNESCO organisent une consultation régionale sur l'assurance qualité

par Bertrand **MBATCHI** / Secrétaire Général du CAMES

La 34ème session du Conseil des Ministres du CAMES a permis aux Ministres de l'enseignement supérieur accompagnés de leurs experts, d'échanger autour du paradigme de l'assurance qualité. Dans cette optique, ils se sont exprimés notamment sur les résultats d'enquêtes commanditées conjointement par le CAMES et l'UNESCO sur l'état des lieux de l'assurance qualité, dans les Etats membres du CAMES, au niveau national et institutionnel. Les guides de mise en place d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité et d'une agence nationale ou structure ministérielle à vocation similaire ont été présentés pour une sensibilisation et une appropriation.

En application de leur accord de partenariat signé en mars 2016, l'UNESCO et le CAMES, dans une volonté commune de jeter les bases durables d'une implantation de la culture de l'assurance qualité, ont commandité deux enquêtes dans les Etats membres du CAMES, en vue d'établir un état des lieux de cette problématique.

Cet état des lieux de l'assurance qualité constituait un prérequis à satisfaire, pour se doter par la suite d'une démarche cohérente, dans la mise en œuvre d'une politique structurante et durable, en la matière.

Pour parvenir à cet état des lieux présenté le 26 mai 2017, lors de ce qu'il convient d'appeler une consultation régionale ministérielle, les deux experts recrutés par le CAMES et l'UNESCO ont, sur la base d'un retour d'enquête adressée respectivement à chaque ministère d'enseignement supérieur et à un des établissements sous tutelle, pris comme pilote, animé à Ouagadougou au Burkina Faso du 1er au 3 décembre 2016, un atelier de validation des résultats glanés.

Tout en constituant une opportunité de renforcement des capacités en matière d'assurance qualité, cet exercice a contribué à doter les participants, selon leur niveau de base, d'une vision dans la conceptualisation et l'opérationnalisation de la mise en place soit d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité, soit d'une agence ou d'une structure ministérielle d'assurance qualité.

Il convient de mentionner que les experts étaient appelés dans le cadre de leur prestation, à élaborer deux guides méthodologiques dédiés à la mise en place respectivement d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité et d'une agence nationale d'assurance qualité ou d'une structure à vocation similaire.

Participants à la consultation régionale sur régionale sur l'assurance qualité, Palais des Congrès de Yaoundé, mai 2017.

Cette consultation ministérielle régionale qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la conférence mondiale de l'UNESCO sur l'assurance qualité, prévue à Paris en automne 2018, fut l'occasion pour ses premiers responsables de s'enrichir mutuellement autour des enjeux liés à ce paradigme et de préciser la manière dont ils déclinaient leur politique dans ce domaine.

On peut retenir que les Etats se trouvent à divers étapes d'avancement et ont traduit à travers leurs interventions, une réelle détermination à asseoir une politique d'assurance qualité. Ils ont salué l'initiative CAMES/UNESCO matérialisée par ces deux guides conceptuels et opérationnels.

Il faut rappeler que la mise en place des mécanismes durables de régulation de l'assurance qualité constitue la colonne vertébrale sur laquelle doit désormais s'adosser la reconnaissance mutuelle des certificats, grades et diplômes, conformément à la convention révisée d'Arusha dénommée convention d'Addis Abeba.

Une convention pour laquelle les Ministres ont été invités à mener un plaidoyer diligent, en vue d'une ratification par les Etats.

Au cours des échanges, la nécessité que le CAMES joue un rôle de suivi de l'assurance qualité au niveau de ses Etats membres a été soulignée. Une telle posture le met en phase avec son rôle de facilitateur et d'agence conseil, auprès de ses pays membres, conformément à ses missions statutaires.

Cette activité s'inscrit dans la mise en œuvre de l'axe 4 du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), dont l'objectif est de mettre à la disposition du Secrétariat général du CAMES ainsi que des pays membres et de leurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle des outils pertinents à même de contribuer à promouvoir durablement la culture d'assurance qualité.

Le CAMES et l'UNESCO renforcent les capacités des acteurs lors d'un atelier conjoint, à Yaoundé au Cameroun

par Bertrand **MBATCHI** / Secrétaire Général du CAMES

Après le lancement à Paris, en mars 2017, Yaoundé en mai 2017 a été le cadre de la seconde réunion organisée par l'UNESCO pour opérer les ajustements idoines, en vue de l'exécution du projet UNESCO-Shenzhen. Pour rappel, ledit projet a fait l'objet d'une communication dans l'édition n°15 – août 2016 de CAMES INFO. Le CAMES, partenaire de l'UNESCO, s'est associé à cette initiative, pour mutualiser les moyens et ressources en vue d'en faire profiter pleinement les résultats en lien avec cette initiative, aux autres pays de l'espace CAMES, non éligibles au projet.

Les 29 et 30 mai 2017, l'UNESCO et le CAMES ont conjugué leurs ressources matérielles, financières et humaines, pour accompagner, dans le cadre de l'assurance qualité, les acteurs éligibles au projet chinois dénommé « Projet UNESCO-Shenzhen » et ceux des pays membres du CAMES non bénéficiaires de cette initiative. L'accompagnement a consisté, à construire ensemble avec les parties prenantes, une vision pertinente de l'assurance qualité en vue d'accélérer la mise en place des mécanismes y relatifs, tant au niveau national que dans les institutions académiques sous tutelle.

Le projet Shenzhen qui s'inscrit dans le cadre d'un appui à la promotion de la qualité dans certains pays africains, a fait l'objet d'une présentation par Madame Hasmik TORTIAN, spécialiste de programme à l'UNESCO qui en a précisé la philosophie et les modalités de financement.

Aussi, a-t-il été demandé à chacun des participants au projet, de soumettre à l'UNESCO un plan d'actions pays, en vue d'accélérer l'exécution des phases ultérieures.

De manière prospective, une réunion de suivi-évaluation de la phase d'opérationnalisation a été programmée au mois de novembre 2017, en Namibie, à l'attention des acteurs du projet.

Au-delà du partage d'expériences par les représentants des pays cibles du projet UNESCO-Shenzhen sur les dispositifs actuels ou futurs de régulation de l'assurance qualité, le Comité d'organisation a fait intervenir, dans le cadre du renforcement des capacités, le Pr Mamadou Sarr et M. Lahate CISSÉ, en lieu et place de Pr Papa GUEYE empêché.

> Le projet Shenzhen s'inscrit dans le cadre d'un appui à la promotion de la qualité dans certains pays africains : Côte d'Ivoire, Égypte, Gambie, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Sénégal, Togo et Zambie.
>
> Mme Hasmik TORTIAN, UNESCO

Pour mémoire, les Professeurs SARR et GUEYE ont respectivement élaboré un état des lieux sur l'implémentation de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et les pays de l'espace CAMES. De cette étude chacun d'eux en a tiré un guide méthodologique de mise en place, qui d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité, qui d'une agence nationale d'assurance qualité ou d'une structure ministérielle à vocation similaire.

Ces guides ont été discutés en vue d'une sensibilisation et d'une appropriation par les participants qui au demeurant constituent des acteurs potentiels de l'opérationnalisation, dans les pays et les IESR, des structures institutionnelles et nationales de l'assurance qualité.

Aux pays non éligibles qui ont souhaité bénéficier du projet, il leur a été recommandé d'adresser une requête officielle à l'UNESCO.

Le CAMES a fait savoir sa disponibilité à accompagner les différents États membres, dans cette phase d'opérationnalisation, quel que soit l'origine du financement ; l'objectif étant qu'aucun des pays membres de son espace ne soit en marge de la démarche qualité, dont les articulations et les résultats renforcent la confiance dans les échanges multiformes. Ces échanges dont l'amplification ainsi que la diversification s'accroissent dans le contexte actuel de la mondialisation, jouent un rôle de premier plan dans la réussite des différentes actions à entreprendre.

A l'issue de cette réunion on ne peut que se réjouir des avancées enregistrées dans le cadre de l'accord signé avec l'UNESCO, qui une fois de plus, faut-il le souligner, participe à l'exécution du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), horizon 2015-2019.

Dans le cadre du projet Shenzhen, un volet de renforcement est également prévu pour accompagner la mise en réseau des agences nationales d'assurance qualité déjà existantes ou en projet. »»»»

Cette disposition donnera une nouvelle tribune pour mieux agir ensemble aux fins d'intégrer l'assurance qualité dans l'éducation, comme le recommande le 4ème objectif de développement durable, parmi les 17 arrêtés par la communauté internationale en 2015.

Le CAMES dont le Secrétaire général assure la présidence du réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN), se trouve au centre de cette préoccupation de l'enseignement supérieur et en a fait le 4ème axe de son programme stratégique de développement.

Ajoutons pour conforter nos propos, que dans le cadre du groupe régional de coordination de l'ODD4 qui a été mis en place par l'UNESCO BREDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC), afin d'accélérer la mise en œuvre de cet objectif particulier, à travers une synergie plus renforcée des initiatives, le Secrétariat général du CAMES préside l'équipe de travail thématique (ETT) sur l'enseignement supérieur.

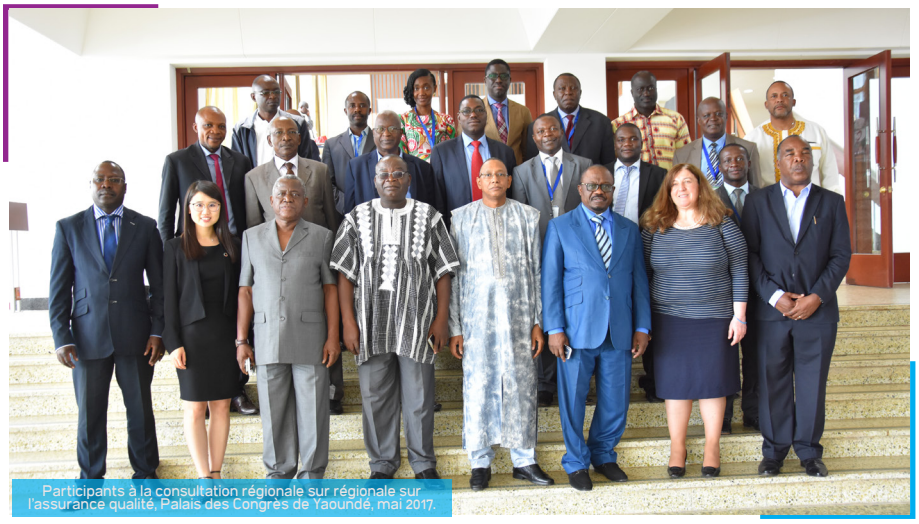

Participants à la consultation régionale sur régionale sur l'assurance qualité, Palais des Congrès de Yaoundé, mai 2017.

Au dèlà de cet ensemble d'efforts du CAMES qui entend jouer pleinement son rôle de Conseil, en accompagnant au mieux les États membres, à travers son Programme assurance qualité, il convient de faire preuve de réalisme dans notre vision stratégique de mise en œuvre de la culture qualité, en soulignant que les fleurs ne pourront tenir leurs promesses que si les pays s'engagent par des actes qui peuvent avoir comme dénominateurs communs : appropriation, sensibilisation intra-muros des parties prenantes, programmation des fonds et recherche des partenaires, pour l'opérationnalisation.

Ensemble, célébrons l'excellence !

OUC

OLYMPIADES UNIVERSITAIRES DU CAMES

Un programme pour l'éclosion
des talents des étudiants de l'espace CAMES

http://olympiades.cames.online/

Harmonisation des pratiques d'assurance qualité dans le cadre de l'initiative HAQAA

par Zakari **LIRE** / Chargé du Programme Assurance qualité du CAMES

Après Bruxelles en octobre 2016, Accra, la capitale du Ghana a abrité, du 31 mai au 1er juin 2017, le deuxième et dernier regroupement de la phase présentielle du cours relative à l'initiative HAQAA pour l'Harmonisation de la qualité et de l'accréditation de l'Enseignement Supérieur africain. A en juger par les résultats, cette formation a enregistré un franc succès.

Développer une compréhension commune de l'assurance qualité en Afrique telle était la vocation du cours de l'initiative HAQAA qui a regroupé des représentants des pays francophones, anglophones et lusophones, autour de deux rencontres présentielles et de projets d'application personnels (PAP) pour l'implémentation de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et les pays africains. Le CAMES, en tant qu'agence régionale d'assurance qualité y a pris une part active.

Le chargé du Programme assurance qualité du CAMES en compagnie de quelques participants à l'atelier

La rencontre d'Accra a marqué la fin officielle du cours qui s'est déroulé de septembre 2016 à juin 2017. L'initiative HAQAA, faut-il le rappeler est le fruit du partenariat entre l'Union européenne et la commission de l'Union africaine, mis en œuvre par un consortium constitué de l'Université de Barcelone, le DAAD, ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education), l'Association des universités européennes et l'Association des Universités Africaines. L'atelier d'Accra a été l'occasion de dresser le bilan de la formation. Il avait pour objectifs de promouvoir une meilleure compréhension des tendances et des défis communs de l'assurance qualité au niveau du continent africain, de présenter l'état des lieux du cadre panafricain pour l'assurance qualité et l'accréditation dans l'enseignement supérieur, y compris les références et lignes directrices pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ASG-QA). Cette rencontre a servi aussi de tribune pour discuter les résultats des plans d'actions personnels (PAP) développés par les participants au cours.

La première version des ASG-QA a été élaborée par un groupe technique de travail, composé de représentants des différentes communautés et régions linguistiques africaines. Les discussions qui ont suivi sa présentation ont relevé l'importance du travail accompli et la pertinence du document, dans le processus de construction d'un espace africain harmonisé en matière d'assurance qualité et d'accréditation ainsi que la nécessité de distinguer plus nettement l'assurance qualité interne de l'assurance qualité externe. Il a été recommandé que les ASG-QA soient largement diffusés en vue de leur appropriation par les acteurs institutionnels et nationaux de l'assurance qualité. A cet égard, le document fera l'objet d'une consultation régionale, avant son adoption, par les instances de l'Union africaine.

Une sélection des PAP a été présentée au cours de l'atelier et a suscité des échanges notamment sur les leçons à tirer des démarches d'implantation de la démarche qualité, dans les institutions et pays originaires des participants.

Dans la même dynamique, les pays de la SADC (Southern African Development Community) ont développé une note conceptuelle relative à un système de transfert de crédits, dans la région d'Afrique Australe, en cohérence avec l'initiative Tuning, sur la mise en place d'un système continental de transfert de crédit.

En termes de bilan, l'initiative HAQAA dans son ensemble a contribué à une meilleure information et sensibilisation des acteurs africains, sur le développement de la culture de l'assurance qualité sur le continent. Les ASG-QA constituent un jalon essentiel dans le processus d'harmonisation des pratiques d'assurance qualité et d'accréditation en Afrique. L'initiative HAQAA conforte, à n'en pas douter, le CAMES dans sa vision stratégique de développement (2015-2019) qui accorde une place centrale à la qualité de l'enseignement supérieur et de la et recherche, comme leviers de développement socio-économique de ses pays membres.

Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

Ensemble, laissons à la postérité une empreinte positive de notre qualification par le CAMES.

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- Aide à la promotion de l'expertise ;
- Mentorat et coaching ;
- Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- Invitation aux activités du CAMES ;
- Valorisation des travaux ;
- Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service du développement des États membres

Les présidents des jurys en conclave à Ouagadougou, en prélude à l'organisation du 18ème concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion

par Pr Abou **NAPON** / Directeur de Programmes du CAMES

Les 12 et 13 juin 2017, s'est tenue au siège du CAMES, la réunion des Présidents des jurys du 18ème Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG). Cette réunion a permis de statuer sur la composition des jurys et de convenir d'une grille d'évaluation des candidats aux concours, afin de mieux s'inscrire dans la dynamique d'assurance qualité que préconise le CAMES.

La rencontre a été présidée par le Président du Comité Consultatif Général, le Pr Habibou ABARCHI, sous la coordination du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI. Etaient présents également à la réunion le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Président coordonnateur des jurys, les présidents des jurys de Droit Public (Pr Koffi AHADZI-NONOU), de Droit privé (Pr Charles MBA OWONO), de Gestion (Pr Ababacar MBENGUE) et d'Histoire du Droit (Pr Mamadou BADJI) ainsi que le Directeur des Programmes du CAMES (Pr Abou NAPON) et le Responsable du Programme Silhouette du CAMES (Pr Claude LISHOU).

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions. La première a été celle du Pr Bertrand MBATCHI, qui, après avoir souhaité la bienvenue aux présidents des jurys, les a remerciés pour leur soutien indéfectible au CAMES. Il a par la suite axé son intervention sur deux points : l'importance de la grille d'évaluation du concours et l'attention à accorder au programme Silhouette.

A propos de la grille, il a souligné que « *cette grille d'évaluation qui permet l'auto-évaluation des candidats et qui participe à la transparence de nos actes tout en renforçant la confiance entre les parties prenantes, doit être perçue également comme le meilleur plaidoyer à, opposer contre tous les pourfendeurs du Concours* ».

Vue partielle des participants à la réunion des Présidents des jurys du 18ème Concours SJPEG

Pour ce qui est du programme Silhouette, il a attiré l'attention des Présidents des jurys sur « *la nécessité d'accorder une attention particulière au programme Silhouette du CAMES, qui devrait améliorer, voire même révolutionner l'organisation multiforme du Concours en SJPEG, sans en altérer les fondements de base* ».

Intervenant à la suite du Pr Bertrand MBATCHI, le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO a remercié le Secrétaire Général du CAMES pour la confiance placée en lui, en le nommant comme Président Coordonnateur Général des Jurys. Il a promis d'accomplir sa tâche avec professionnalisme et a dit compter sur les autres présidents des jurys, pour réussir la mission qui lui a été confiée.

Le Pr Habibou ABARCHI, dans son discours d'ouverture a exprimé la reconnaissance de l'instance qu'il dirige aux présidents des jurys, pour leur engagement responsable pour la cause du CAMES. Il a par la suite insisté sur l'importance de la présente réunion des Présidents qui doit statuer sur la composition des jurys du Concours et la validation de la grille d'évaluation des candidats. A propos de ce deuxième aspect, il a indiqué qu'à « *la perspicacité des jurys, il faut désormais compter avec le formidable outil d'évaluation, les grilles d'évaluation livrées par le CAMES dans l'optique de converger vers des critères d'évaluation objectifs, harmonisés, transparents et équitables. Toute chose qui concourt à accroître la crédibilité du CAMES et des parchemins qu'il délivre* ».

Lors de la cérémonie de clôture, le Secrétaire Général du CAMES a confié aux présidents des jurys la mission suivante : identifier, encourager, encadrer et promouvoir les jeunes agrégés à la titularisation, pour tenir compte des besoins d'encadrement pédagogiques et scientifiques de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que leurs contributions à la résolution des problèmes qui se posent à la société.

Fulbert Amoussouga Gero, un exemple de service et d'engagement, pour le CAMES, jusqu'aux derniers instants de sa vie !

Cette activité solennelle du CAMES sera la dernière à laquelle, le Pr Fulbert Amoussouga Gero aura participé. Mais la veille de son décès, il aura signé et confié au Secrétaire général du CAMES en mission à Cotonou, la liste de ventilation des rapporteurs des dossiers des candidats au Concours. Le Pr Fulbert Amoussouga Gero, comme d'habitude, est resté très enthousiaste, participatif, rigoureux mais ouvert aux innovations apportées par le plan stratégique de développement du CAMES, dont il fut l'un des acteurs.

Il partageait l'espérance d'une modernisation de notre institution commune et n'a ménagé aucun effort, pour prendre part à sa mise en œuvre. Nous gardons de lui de meilleurs souvenirs. Que la terre lui soit légère et que Dieu le comble, dans sa miséricorde et son amour infinis, pour les hommes qu'il a créés à son image !

Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO

CAMES INFO

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

NOS TARIFS D'INSERTION PUBLICITAIRE (EN FRANCS CFA)				
	1 insertion	2 insertions	3 insertions	4 insertions
En pages intérieures				
1 page	250 000	450 000	650 000	800 000
1/2 page	175 000	300 000	425 000	500 000
1/4 page	150 000	250 000	350 000	400 000
En pages de couverture				
2ème de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
3ème de couverture	275 000	475 000	700 000	900 000
4ème de couverture	300 000	500 000	800 000	1 000 000
Périodes de parution : Mars ■ Juin ■ Septembre ■ Décembre				

DEMANDER LE FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS CAMES INFO

communication@lecames.org

Promotion de la culture entrepreneuriale dans les Universités de l'Espace CAMES : Vers la mise en place d'un observatoire dédié à l'Université Senghor

par Ulvick **HOUSSOU &** Thierry **VERDEL /** Université Senghor

Afin de réfléchir à un modèle alternatif de gouvernance des universités basé sur les valeurs entrepreneuriales, l'Université Senghor a lancé un projet d'Observatoire dédié à l'identification des pratiques entrepreneuriales et à la définition d'un modèle d'Université entrepreneuriale adapté à l'espace CAMES. Un tel outil contribue au pilotage de sa politique d'assurance qualité sur la problématique de l'employabilité des diplômés et à la promotion des valeurs entrepreneuriales auprès des étudiants.

L'Observatoire des initiatives et pratiques entrepreneuriales dans les universités de l'espace CAMES (Oipe) a été lancé par l'Université Senghor, opérateur direct de la Francophonie basé à Alexandrie en Egypte.

Il a pour mission notamment de : i) observer et recenser les différentes pratiques entrepreneuriales au sein des universités africaines, ii) accompagner des recherches sur divers aspects de l'université entrepreneuriale de manière à lui donner un contenu adapté au contexte africain, et iii) éveiller, inciter et former (*a*) l'étudiant à l'entrepreneuriat pour son insertion professionnelle, (*b*) l'enseignant pour améliorer sa pédagogie et (*c*) l'université elle-même, en ce qui concerne son modèle organisationnel. C'est un projet dont l'ambition est de formuler un modèle organisationnel alternatif de l'Université africaine pour un type nouveau d'étudiant, formé à travers une approche pédagogique innovante. L'Oipe devrait faciliter aussi la conceptualisation d'un modèle d'université entrepreneuriale pour l'espace CAMES. A ce titre, un projet de thèse a été initialisé en partenariat, notamment, avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et le CAMES.

D'une manière générale, la thématique de l'Université Entrepreneuriale est récente (fin des années 1980) et les auteurs sont unanimes pour dire qu'il s'agit de l'université qui arrive à saisir les opportunités du milieu dans lequel elle est établie :

"les universités entreprenantes sont celles qui pensent que le risque de changement de culture est moindre que le risque du maintien des formes et pratiques d'organisation traditionnelles [...] elles cherchent à devenir les acteurs de leur propre développement" Clark (1998 : p.4)[1].

Cette évolution résulte d'une part des contraintes externes et internes auxquelles elles sont soumises, notamment des acteurs socio-économiques qui attendent d'une part que l'Université offre des solutions à leurs besoins de développement, soit par la qualité des étudiants formés, soit par la finalité des recherches menées, et, d'autre part, du besoin de l'Université de diversifier ses sources de financement, pour faire face à la rareté des ressources traditionnelles.

Une telle vision de la culture entrepreneuriale ou entreprenante appelle, selon nous, à aller au-delà des activités ponctuelles de promotion de l'entrepreneuriat. La culture entrepreneuriale doit rentrer dans la stratégie de l'Université et toucher toutes les parties prenantes et les activités relatives à l'enseignement, la gouvernance, la recherche et la vie étudiante.

En ce qui concerne les universités de l'espace du CAMES, elles ne peuvent se soustraire aux défis mondiaux et à la nécessité pour l'enseignement supérieur, d'apporter des solutions aux défis de développement des Etats.

C'est dans cet esprit que le CAMES rapporte[2] que ses universités ont souvent été critiquées et décrites comme des tours d'ivoire qui produisent des diplômés et réalisent des travaux de recherche à faible impact socio-économique.

De même, ces universités sont caractérisées par une faible diversification de leurs sources de financement, parce qu'elles fonctionnent en majorité sur les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics ou issus des droits d'inscription ou de formation, et une infirme partie en provenance de tiers (entreprise, droit de propriété, etc.). Elles n'ont pas mis en place des passerelles attendues avec les acteurs socio-économiques des communautés dans lesquelles elles sont implantées et doivent faire face à la massification des effectifs, au vieillissement et à la caducité des équipements pédagogiques, etc[3]. Enfin, le concept de l'université entrepreneuriale n'existe pas ou n'y est pas très développé.

L'Observatoire des initiatives et pratiques entrepreneuriales dans les universités de l'espace CAMES en apparaissant comme un début d'actions allant dans la direction d'une plus grande efficacité et utilité des universités devrait concourir à améliorer le tableau peu reluisant qui vient d'être présenté.

[1] Clark, B. R. (1998). Creating entrepreneurial universities: Organizational pathways of transformation (No. 378 CLA)

[2] Plan stratégique de développement 2015 – 2019, CAMES

[3] Bertrand Mbatchi, Secrétaire Général du CAMES, Présentation à la Commission de la CEDEAO, 2014

Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- **Informer et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'ASSURANCE QUALITE,

AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DU CAMES.

www.lecames.org

Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service du développement des Etats membres

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- USTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPES
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service du développement socio-économique durable des pays membres.

www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : cames@lecames.org